

SÉCURITÉ

LE DIAGNOSTIC

Protéger grâce à une sécurité et une justice efficaces

La police a historiquement trois missions : l'intervention, l'investigation et la sécurité publique. L'accent mis sur l'intervention a cependant **AFFAIBLI LES DEUX AUTRES PILIERS DE LA SÉCURITÉ.**

DE TROP NOMBREUX ACTES D'INCIVILITÉ empoisonnent encore la vie des Français : les vols, les dégradations d'immeuble, les menaces et intimidations, le harcèlement de rue.

De surcroît, la machine policière et judiciaire dépense beaucoup d'énergie pour **TOURNER PARFOIS À VIDE** : en matière d'usage de stupéfiants par exemple, <20% des interpellations conduisent à des audiences judiciaires.

La problématique de l'efficacité des décisions de justice se conjugue enfin avec celle de son **ACCESSIBILITÉ**, la justice étant encore trop souvent un objet lointain pour beaucoup de Français.

PREMIÈRES PROPOSITIONS

En Marche !

SÉCURITÉ

PREMIÈRES PROPOSITIONS

✓ Déployer une police de sécurité quotidienne plus proche du terrain, plus présente, plus disponible

→ Nous recruterons **10 000 POLICIERS ET GENDARMES SUPPLÉMENTAIRES EN 5 ANS**

Ces effectifs seront répartis en fonction des besoins des territoires. Là où la délinquance est forte, il y aura plus d'effectifs.

→ Nous **RENDONS DU TEMPS UTILE AUX FORCES DE L'ORDRE**

Nous **SIMPLIFIONS LES PROCÉDURES**, en multipliant par exemple les procès-verbaux par enregistrement vidéo et audio pour les affaires simples comme les vols à l'étalage.

Nous allégerons les tâches indues qui pèsent sur les policiers, en supprimant par exemple les gardes statiques inutiles et en développant les visites médicales de gardés à vue directement dans les commissariats plutôt que les policiers attendent de longues heures dans les services d'urgence des hôpitaux.

PREMIÈRES PROPOSITIONS

En Marche !

SÉCURITÉ

PREMIÈRES PROPOSITIONS

✓ ***Nous donnerons à la police les moyens d'être efficace***

Nous développerons les **CIRCUITS COURTS ET DISSUASIFS DE SANCTION** pour les affaires simples comme l'usage de cannabis en petite quantité. En cas d'interpellation par un policier sur la voie publique, l'individu sera alors sanctionné immédiatement.

Nous doterons les policiers d'un **NOUVEAU POUVOIR D'INJONCTION** permettant de faire cesser rapidement les actes qui empoisonnent la vie des Français. Les policiers pourront par exemple, sous le contrôle du juge, interdire à un individu de fréquenter pendant une période un quartier, une rue ou un groupe d'immeubles où il a l'habitude de commettre des incivilités.

Nous renforcerons la formation permanente des forces de l'ordre, et rouvrirons deux des écoles fermées sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

✓ ***Nous créerons les conditions d'une pleine mission de prévention et résolution des problèmes du quotidien***

Nous dynamiserons les **CONSEILS LOCAUX DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**, où des représentants élus des habitants siègeront. Ils deviendront les interlocuteurs privilégiés des forces de l'ordre et seront organisés au niveau du quartier et non plus de la commune à chaque fois que c'est possible et utile. Ils seront en particulier chargés d'une mission spécifique de médiation.

PREMIÈRES PROPOSITIONS

En Marche !

SÉCURITÉ

PREMIÈRES PROPOSITIONS

✓ **Renforcer la chaîne judiciaire avec une justice plus lisible, plus accessible et plus efficace**

→ Nous construirons **15 000 PLACES DE PRISON SUPPLÉMENTAIRES** sur le quinquennat

→ **NOUS SUPPRIMERONS LE PRINCIPE DE L'EXAMEN AUTOMATIQUE D'AMÉNAGEMENT DES PEINES INFÉRIEURES À DEUX ANS**: une peine définitive de prison ferme prononcée sera immédiatement mise à exécution quelque soit sa durée.

→ Nous réformerons l'organisation territoriale de la justice en créant dans chaque département un **TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE QUI FUSIONNERA L'ENSEMBLE DES TRIBUNAUX LOCAUX SPÉCIALISÉS**

→ Nous **METTRONS EN PLACE UN SERVICE PUBLIC NUMÉRIQUE DE LA JUSTICE**. Aujourd'hui nous pouvons faire nos courses par internet, y suivre des cours, ou payer nos impôts. Nous devons aussi pouvoir y obtenir justice, en particulier pour tout le contentieux du quotidien. Pour cela, nous mettrons en place un **PORTAIL UNIQUE D'ACCÈS À LA JUSTICE** (sur le modèle d'impots.gouv.fr) permettant d'avoir accès à toutes les informations pratiques de manière didactique, de demander l'aide juridictionnelle en ligne, de saisir la juridiction directement en ligne et de conduire le procès en ligne (contradiction, communication des pièces)
Nous mettrons aussi en place une **PROCÉDURE SIMPLE, EXCLUSIVEMENT NUMÉRIQUE ET RAPIDE POUR LE RÈGLEMENT DES LITIGES DE LA VIE QUOTIDIENNE** (tous les litiges civils inférieurs à 4000 €: consommation, conflit de voisinage).